

Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003

Résultats provinciaux

Élèves admissibles antérieurement

Exposé démographique ¹	Nombre total d'élèves admissibles antérieurement : <i>n</i> = 1 613 (méthode 1)		Élèves ayant participé pleinement : <i>n</i> = 1 431 (méthode 2)	
	<i>n</i>	% ²	<i>n</i>	% ²
Sexe				
Filles	644	40 %	586	41 %
Garçons	955	59 %	835	58 %
Le sexe n'a pas été indiqué	14	1 %	10	1 %
Actualisation linguistique en français (ALF)/Perfectionnement du français (PDF)	3	<1 %	3	<1 %
Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	495	31 %	450	31 %
Élèves ayant des besoins particuliers bénéficiant d'adaptations³ (excluant les élèves surdoués)	416	26 %	391	27 %

	<i>n</i>	% ⁴
Première langue :		
• La première langue apprise à la maison était une langue autre que le français	562	40 %
Langue parlée à la maison :		
• Parle seulement ou surtout le français à la maison	295	21 %
• Parle une autre langue (ou d'autres langues) aussi souvent que le français à la maison	562	40 %
• Parle seulement ou surtout une autre langue (ou d'autres langues) à la maison	443	31 %

¹Ces données sont tirées du Programme d'indicateurs de la qualité en éducation. Toutes les données démographiques, à l'exception des antécédents linguistiques, sont fournies par l'école qui avait rempli le Formulaire de renseignements sur l'élève. Les antécédents linguistiques sont fondés sur les réponses obtenues du Questionnaire à l'intention de l'élève.

²Puisque les pourcentages sont arrondis, la somme n'égale pas toujours 100.

³Les pourcentages présentés sur cette ligne sont basés sur le nombre total d'élèves admissibles antérieurement (méthode 1) et le nombre total d'élèves ayant participé pleinement (méthode 2).

⁴Les pourcentages sont fondés sur le nombre total d'élèves qui ont rempli un questionnaire (voyez la page 14).



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003

Résultats provinciaux Élèves admissibles antérieurement

SOMMAIRE			
	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage⁵</u>	
		<u>Méthode 1</u>	<u>Méthode 2</u>
A réussi le TPCL	760	47 %	53 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	671	42 %	47 %
Nombre total d'élèves ayant participé pleinement au TPCL	1 431	89 %	100 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	96	6 %	
Report	10	1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	76	5 %	
Nombre total d'élèves admissibles antérieurement (étudiant en vue d'obtenir un DESO)	1 613	100 %	
Exemption	6		
DÉTAILS			
Devait réussir les composantes lecture et écriture			
A réussi les composantes lecture et écriture	225	31 %	36 %
A réussi seulement la composante lecture	57	8 %	9 %
A réussi seulement la composante écriture	145	20 %	23 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	204	28 %	32 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	79	11 %	
Report	7	1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	20	3 %	
	737	100 %	100 %
Devait réussir seulement la composante lecture			
A réussi la composante lecture	343	58 %	60 %
N'a pas réussi la composante lecture	225	38 %	40 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	11	2 %	
Report	2	<1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	12	2 %	
	593	100 %	100 %
Devait réussir seulement la composante écriture			
A réussi la composante écriture	192	79 %	83 %
N'a pas réussi la composante écriture	40	16 %	17 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	6	2 %	
Report	1	<1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	4	2 %	
	243	100 %	100 %
Composante(s) requise(s) pour réussir le test mais non indiquée(s) :			
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	40		

⁵Puisque les nombres sont arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Explication des termes et des catégories

Pour répondre aux exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), les élèves doivent réussir la composante lecture et la composante écriture du TPCL ou suivre le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO).

Les **élèves admissibles pour la première fois** ont généralement commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2002-2003. Ces élèves (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2003. Le **nombre total des élèves admissibles pour la première fois** comprend tous les élèves de cette cohorte qui étudient en vue d'obtenir un DESO. Cette catégorie comprend tous les élèves qui participent au test, ainsi que ceux qui ont bénéficié d'un report ou qui étaient absents.

Les **élèves admissibles antérieurement** ont commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2000-2001 (première cohorte) ou durant l'année scolaire 2001-2002 (deuxième cohorte). Les élèves de la première cohorte (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en février 2002. Les élèves de la deuxième cohorte (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2002. Les élèves qui n'ont pas réussi le test administré en février 2002, ou en octobre 2002 ou qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report, ont de nouveau été admissibles pour faire le TPCL en octobre 2003. Le **nombre total des élèves admissibles antérieurement** comprend tous les élèves de la cohorte qui étudient en vue d'obtenir un DESO. Cette catégorie comprend tous les élèves qui participent au test, ainsi que ceux qui ont bénéficié d'un report, qui étaient absents ou répondent à l'exigence en suivant le CCLESO.

Les écoles ont la responsabilité d'indiquer la ou les composantes que l'élève doit encore faire pour réussir le TPCL. Les élèves admissibles antérieurement sont rapportés dans une des trois sous-catégories suivantes :

- Devait réussir les composantes lecture et écriture
- Devait réussir seulement la composante lecture
- Devait réussir seulement la composante écriture

Les résultats des élèves admissibles pour la première fois et ceux des élèves admissibles antérieurement sont rapportés séparément afin de permettre aux écoles de comparer le rendement des élèves admissibles pour la première fois d'une année à l'autre. Ces comparaisons aideront les écoles à évaluer l'efficacité de leurs programmes de littératie.

A réussi le TPCL

Ces élèves ont participé au TPCL et ont réussi les composantes lecture et écriture.

A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi

Ces élèves ont participé pleinement au TPCL mais n'ont pas réussi soit la composante lecture, soit la composante écriture, ou n'ont pas réussi les deux composantes.

Nombre d'élèves ayant participé pleinement au TPCL

On considère que les élèves ont participé pleinement au TPCL s'ils étaient présents les deux jours de l'administration. Une ou un élève est considéré(e) présent(e) pour une journée du test si du travail a été fait dans au moins un des deux cahiers administrés durant cette journée.

Absent(e) pendant un ou les deux jours du test

On considère qu'une ou un élève est absent(e) pendant le test si aucun travail n'a été fait dans les deux cahiers administrés durant un ou les deux jours du test.

Report

La participation des élèves au TPCL peut être reportée dans plusieurs cas, tel que détaillé dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE. Une ou un élève est identifié(e) comme bénéficiant d'un report uniquement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il y a eu un report et s'il n'y a pas de travail dans les cahiers de l'élève. Si une ou un élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas considéré(e) comme ayant bénéficié d'un report.

D'après les directives du ministère de l'Éducation, les élèves qui étaient admissibles pour faire le TPCL au moins deux fois et qui ne l'ont pas réussi au moins une fois peuvent suivre le CCLESO. Si une ou un élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas identifié(e) comme pouvant satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO.

Exemption

Les élèves peuvent bénéficier d'une exemption au TPCL seulement s'ils n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO. Une ou un élève est identifié(e) comme ayant bénéficié d'une exemption uniquement si son FRÉ indique qu'elle ou il a reçu une exemption et s'il n'y a pas de travail dans ses cahiers. Si l'élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas identifié(e) comme ayant bénéficié d'une exemption.

ALF/PDF

Les élèves des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF)/de perfectionnement du français (PDF) sont des élèves qui ont été identifiés comme bénéficiant présentement d'un soutien d'ALF ou de PDF.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers sont les élèves qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme « élèves en difficulté » par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation).

Les élèves bénéficiant d'adaptations

Les élèves bénéficiant d'adaptations sont les élèves qui ont un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des « élèves en difficulté » par un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE et la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation.

Méthode 1

Cette méthode procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves de la cohorte étudiant en vue d'obtenir un DESO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont les élèves qui n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO et qui étaient donc exemptés.

Méthode 2

Cette méthode procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves qui ont pleinement participé au TPCL. On considère que les élèves ont participé pleinement au TPCL s'ils étaient présents durant les deux jours de l'administration.

Les pourcentages sont arrondis au nombre entier pair le plus rapproché. Les pourcentages de moins de 0,5 % sont indiqués de la façon suivante : <1 %.

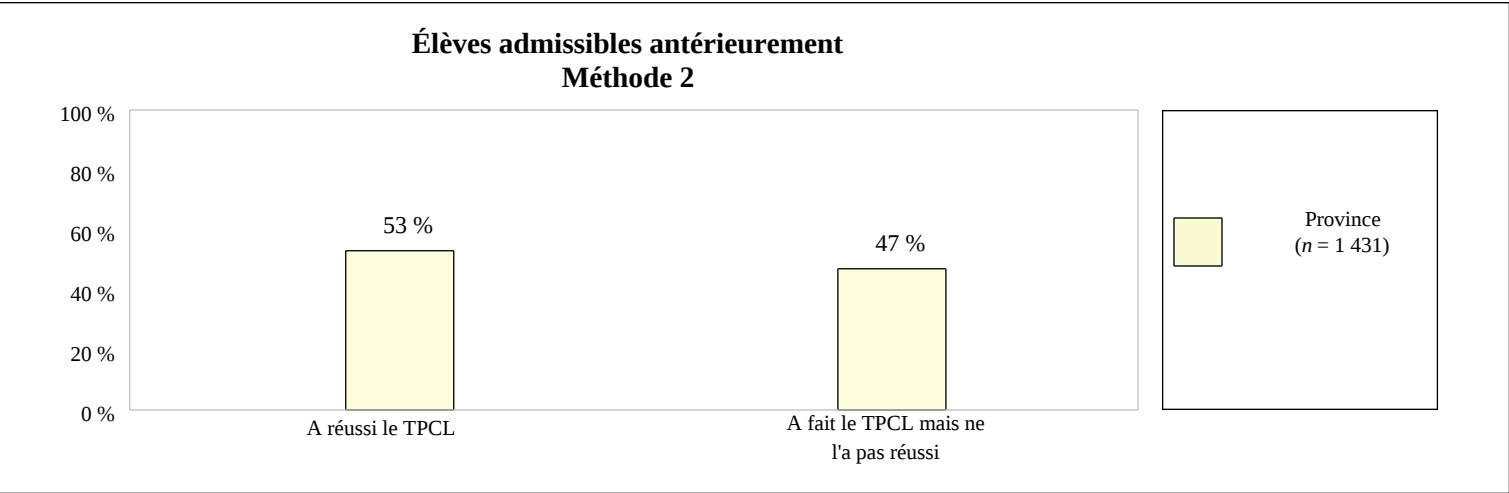
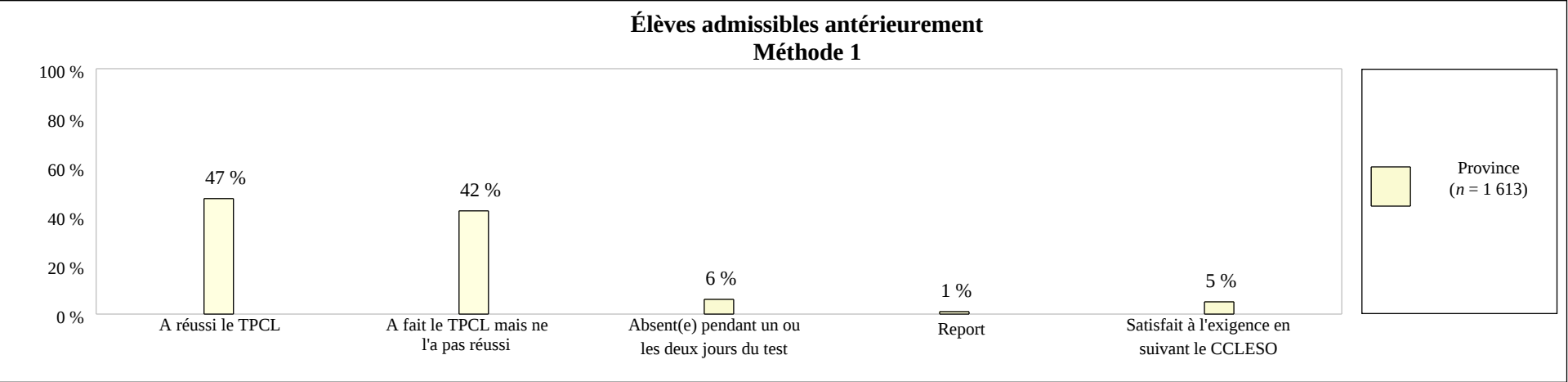
Protection des renseignements personnels

Afin de protéger les élèves de la divulgation de renseignements personnels associés aux résultats individuels, une série de règles de suppression sont mises en vigueur lors de la diffusion publique des résultats au TPCL. Les statistiques ont été supprimées quand le nombre d'élèves qui ont fait le test est si bas que des résultats individuels pourraient être tirés du nombre total.

Résultats au niveau de la province des élèves admissibles antérieurement

SOMMAIRE

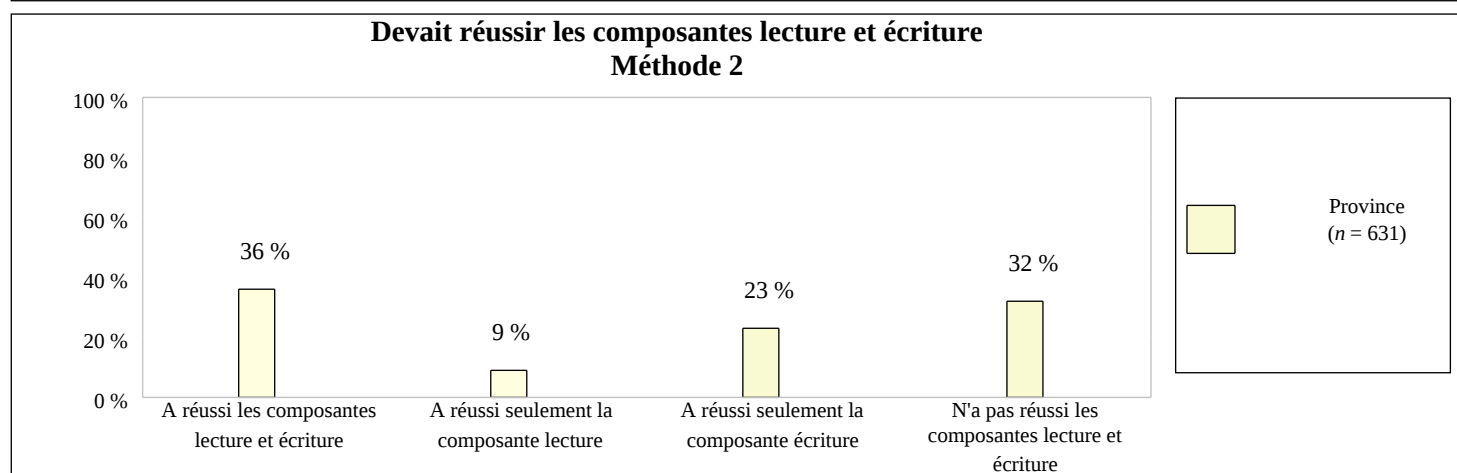
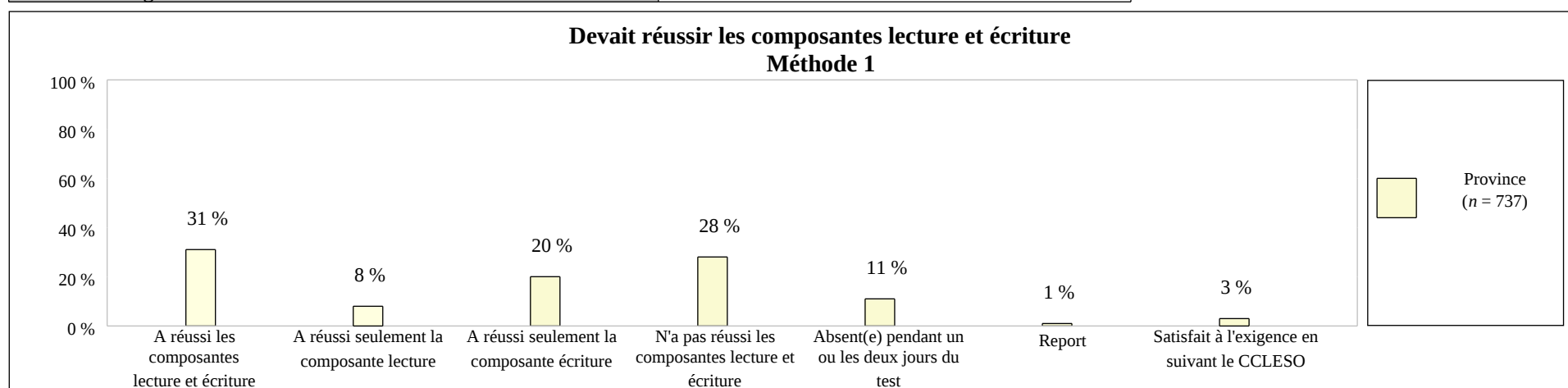
	Méthode 1	Méthode 2
	Province (n = 1 613)	Province (n = 1 431)
A réussi le TPCL	47 %	53 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	42 %	47 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	6 %	
Report	1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	5 %	



Résultats au niveau de la province des élèves admissibles antérieurement

DÉTAILS

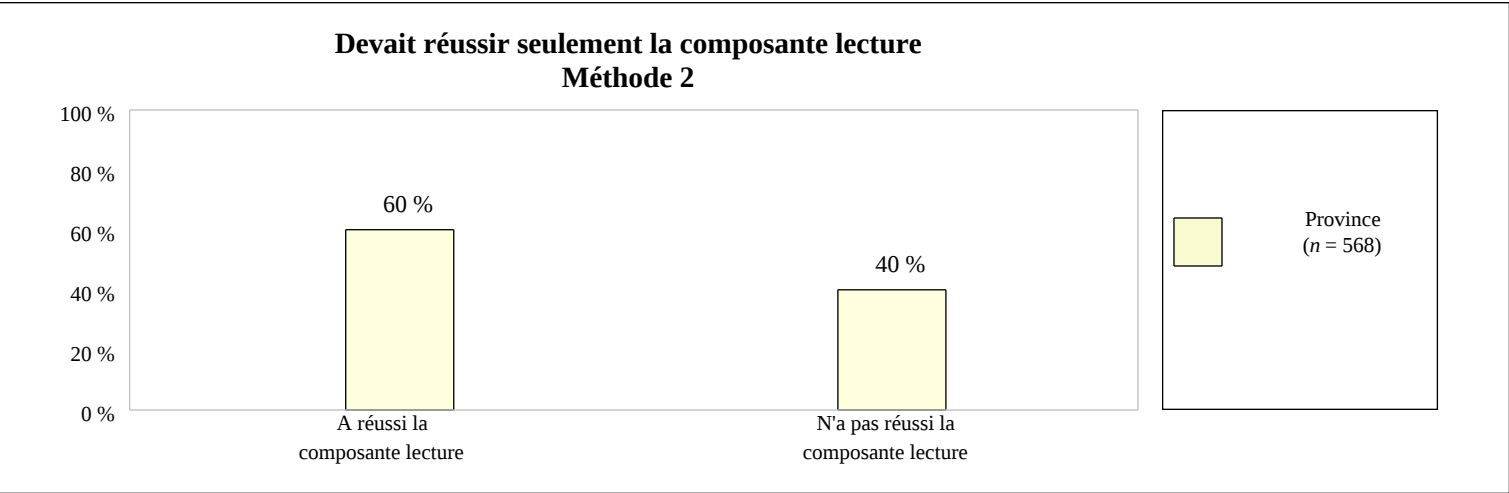
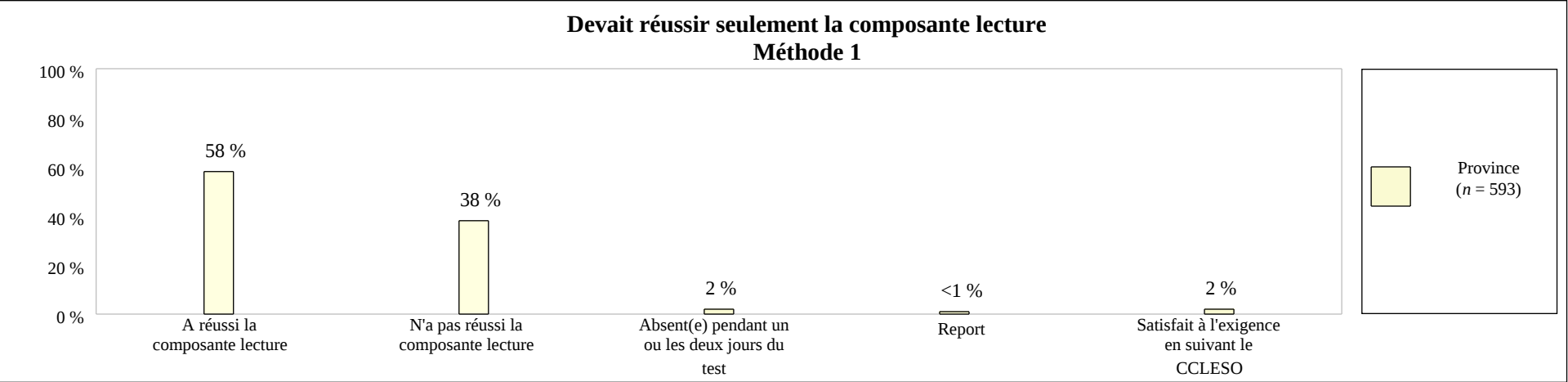
	Méthode 1	Méthode 2
	Province (n = 737)	Province (n = 631)
Devait réussir les composantes lecture et écriture		
A réussi les composantes lecture et écriture	31 %	36 %
A réussi seulement la composante lecture	8 %	9 %
A réussi seulement la composante écriture	20 %	23 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	28 %	32 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	11 %	
Report	1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	3 %	



Résultats au niveau de la province des élèves admissibles antérieurement

DÉTAILS

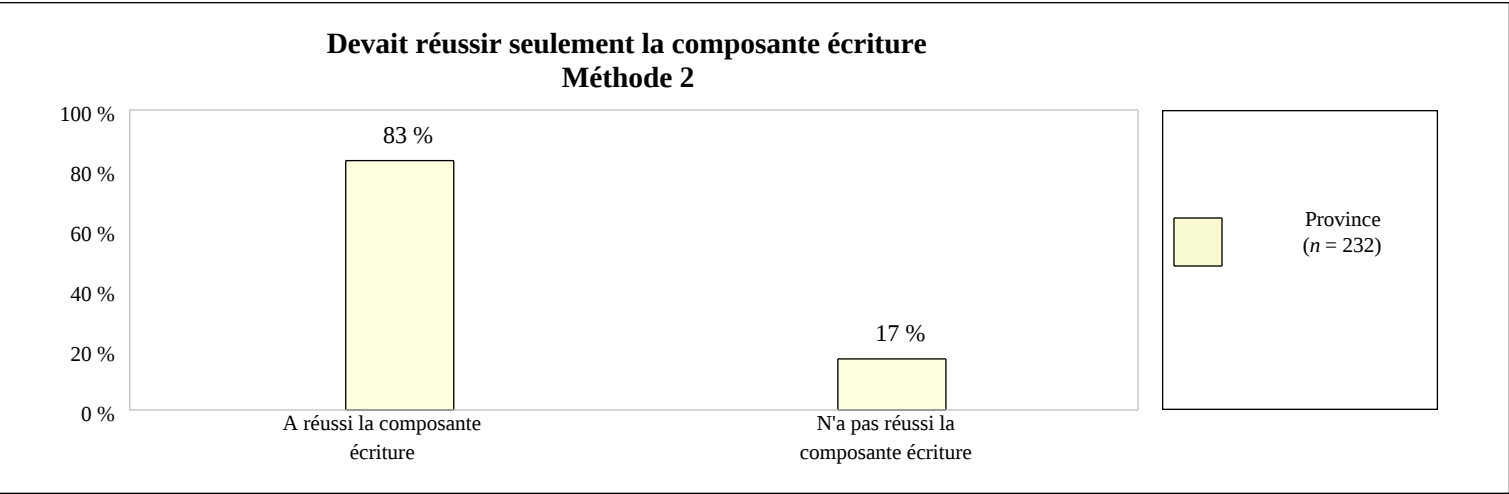
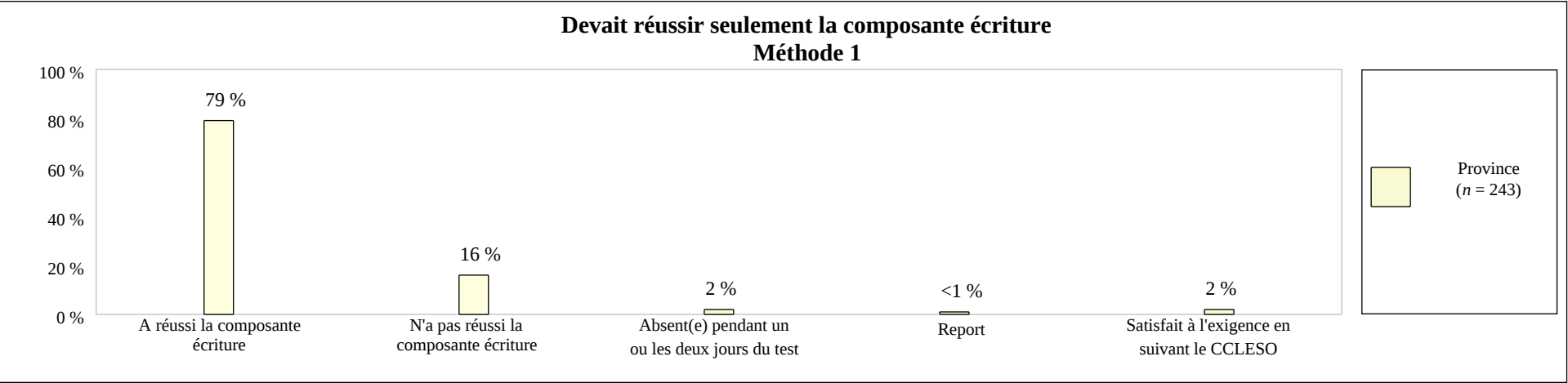
	Méthode 1	Méthode 2
	Province (n = 593)	Province (n = 568)
Devait réussir seulement la composante lecture		
A réussi la composante lecture	58 %	60 %
N'a pas réussi la composante lecture	38 %	40 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	2 %	
Report	<1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	2 %	



Résultats au niveau de la province des élèves admissibles antérieurement

DÉTAILS

	Méthode 1	Méthode 2
	Province (n = 243)	Province (n = 232)
Devait réussir seulement la composante écriture		
A réussi la composante écriture	79 %	83 %
N'a pas réussi la composante écriture	16 %	17 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	2 %	
Report	<1 %	
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	2 %	



Résultats selon le sexe⁶ des élèves admissibles antérieurement

SOMMAIRE	Méthode 1		Méthode 2	
	Province		Province	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
	(n = 644)	(n = 955)	(n = 586)	(n = 835)
A réussi le TPCL	52 %	44 %	57 %	50 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	39 %	43 %	43 %	50 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	5 %	6 %		
Report	<1 %	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	3 %	6 %		
DÉTAILS				
Devait réussir les composantes lecture et écriture	(n = 296)	(n = 433)	(n = 261)	(n = 366)
A réussi les composantes lecture et écriture	36 %	26 %	41 %	31 %
A réussi seulement la composante lecture	6 %	9 %	7 %	11 %
A réussi seulement la composante écriture	23 %	18 %	26 %	21 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	23 %	31 %	26 %	37 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	10 %	11 %		
Report	<1 %	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	1 %	3 %		
Devait réussir seulement la composante lecture	(n = 269)	(n = 319)	(n = 260)	(n = 303)
A réussi la composante lecture	62 %	54 %	65 %	57 %
N'a pas réussi la composante lecture	34 %	41 %	35 %	43 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	2 %	2 %		
Report	1 %	0 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	1 %	3 %		
Devait réussir seulement la composante écriture	(n = 65)	(n = 177)	(n = 65)	(n = 166)
A réussi la composante écriture	88 %	76 %	88 %	81 %
N'a pas réussi la composante écriture	12 %	18 %	12 %	19 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	0 %	3 %		
Report	0 %	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	0 %	0 %		
Composante(s) requise(s) pour réussir le test mais non indiquée(s) : satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	(n = 14)	(n = 26)		

⁶ Les résultats selon le sexe portent sur l'ensemble des élèves pour qui des données sur le sexe étaient disponibles.

Résultats selon les programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF)⁷ des élèves admissibles antérieurement

SOMMAIRE	Méthode 1		Méthode 2	
	Province		Province	
	ALF/PDF (n = s. o.)	Tous les autres élèves (n = 1 610)	ALF/PDF (n = s. o.)	Tous les autres élèves (n = 1 428)
A réussi le TPCL	-	47 %	-	53 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	-	42 %	-	47 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	-	6 %		
Report	-	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	-	5 %		
DÉTAILS				
Devait réussir les composantes lecture et écriture	(n = s. o.)	(n = 736)	(n = s. o.)	(n = 630)
A réussi les composantes lecture et écriture	-	31 %	-	36 %
A réussi seulement la composante lecture	-	8 %	-	9 %
A réussi seulement la composante écriture	-	20 %	-	23 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	-	28 %	-	32 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	-	11 %		
Report	-	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	-	3 %		
Devait réussir seulement la composante lecture	(n = s. o.)	(n = 591)	(n = s. o.)	(n = 566)
A réussi la composante lecture	-	58 %	-	60 %
N'a pas réussi la composante lecture	-	38 %	-	40 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	-	2 %		
Report	-	<1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	-	2 %		
Devait réussir seulement la composante écriture	(n = 0)	(n = 243)	(n = 0)	(n = 232)
A réussi la composante écriture		79 %		83 %
N'a pas réussi la composante écriture		16 %		17 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test		2 %		
Report		<1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO		2 %		
Composante(s) requise(s) pour réussir le test mais non indiquée(s) : satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	(n = 0)	(n = 40)		

⁷ Les résultats d'ALF/de PDF sont fondés sur les élèves qui sont identifiés par les écoles comme étant inscrits aux programmes d'ALF/de PDF.

Résultats des élèves admissibles antérieurement ayant des besoins particuliers⁸ (excluant les élèves surdoués)

SOMMAIRE	Méthode 1		Méthode 2	
	Province		Province	
	Besoins particuliers (n = 495)	Tous les autres élèves (n = 1 118)	Besoins particuliers (n = 450)	Tous les autres élèves (n = 981)
A réussi le TPCL	36 %	52 %	40 %	59 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	55 %	36 %	60 %	41 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	6 %	6 %		
Report	1 %	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	2 %	6 %		
DÉTAILS				
Devait réussir les composantes lecture et écriture	(n = 263)	(n = 474)	(n = 229)	(n = 402)
A réussi les composantes lecture et écriture	21 %	36 %	24 %	43 %
A réussi seulement la composante lecture	7 %	8 %	8 %	9 %
A réussi seulement la composante écriture	24 %	17 %	28 %	20 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	35 %	24 %	40 %	28 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	10 %	11 %		
Report	2 %	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	2 %	3 %		
Devait réussir seulement la composante lecture	(n = 179)	(n = 414)	(n = 172)	(n = 396)
A réussi la composante lecture	47 %	62 %	49 %	65 %
N'a pas réussi la composante lecture	49 %	33 %	51 %	35 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	2 %	2 %		
Report	0 %	<1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	2 %	2 %		
Devait réussir seulement la composante écriture	(n = 51)	(n = 192)	(n = 49)	(n = 183)
A réussi la composante écriture	78 %	79 %	82 %	83 %
N'a pas réussi la composante écriture	18 %	16 %	18 %	17 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	2 %	3 %		
Report	0 %	1 %		
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	2 %	2 %		
Composante(s) requise(s) pour réussir le test mais non indiquée(s) : satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	(n = 2)	(n = 38)		

⁸ Les élèves ayant des besoins particuliers sont des élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme « élèves en difficulté » par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n°127 du ministère de l'Éducation).

Résultats des élèves admissibles antérieurement bénéficiant d'adaptations⁹ (excluant les élèves surdoués) (Méthode 1)

	Province		
	Élèves ayant des besoins particuliers bénéficiant d'adaptations		Tous les autres élèves
	PEI seulement (n = 135)	PEI et CIPR (n = 281)	
SOMMAIRE			
A réussi le TPCL	50 %	31 %	50 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	45 %	62 %	36 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	4 %	7 %	6 %
Report	0 %	0 %	1 %
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	0 %	0 %	6 %
DÉTAILS			
Devait réussir les composantes lecture et écriture	(n = 52)	(n = 158)	(n = 527)
A réussi les composantes lecture et écriture	33 %	16 %	35 %
A réussi seulement la composante lecture	-	9 %	8 %
A réussi seulement la composante écriture	-	22 %	18 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	23 %	43 %	24 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	10 %	9 %	11 %
Report	0 %	0 %	1 %
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	0 %	0 %	4 %
Devait réussir seulement la composante lecture	(n = 67)	(n = 94)	(n = 432)
A réussi la composante lecture	55 %	43 %	62 %
N'a pas réussi la composante lecture	43 %	54 %	34 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	1 %	3 %	2 %
Report	0 %	0 %	<1 %
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	0 %	0 %	3 %
Devait réussir seulement la composante écriture	(n = 16)	(n = 29)	(n = 198)
A réussi la composante écriture	-	76 %	79 %
N'a pas réussi la composante écriture	-	21 %	16 %
Absent(e) pendant un ou les deux jours du test	0 %	3 %	3 %
Report	0 %	0 %	1 %
Satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	0 %	0 %	2 %
Composante(s) requise(s) pour réussir le test mais non indiquée(s) : satisfait à l'exigence en suivant le CCLESO	(n = 0)	(n = 0)	(n = 40)

⁹Les élèves bénéficiant d'adaptations sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des « élèves en difficulté » par un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE et la note Politique/Programmes n°127 du ministère de l'Éducation.

SOMMAIRE	Province		
	Élèves ayant des besoins particuliers bénéficiant d'adaptations		Tous les autres élèves
	PEI seulement (n = 129)	PEI et CIPR (n = 262)	
A réussi le TPCL	53 %	34 %	58 %
A fait le TPCL mais ne l'a pas réussi	47 %	66 %	42 %
DÉTAILS			
Devait réussir les composantes lecture et écriture	(n = 47)	(n = 143)	(n = 441)
A réussi les composantes lecture et écriture	36 %	18 %	41 %
A réussi seulement la composante lecture	-	10 %	9 %
A réussi seulement la composante écriture	-	24 %	22 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	26 %	48 %	28 %
Devait réussir seulement la composante lecture	(n = 66)	(n = 91)	(n = 411)
A réussi la composante lecture	56 %	44 %	65 %
N'a pas réussi la composante lecture	44 %	56 %	35 %
Devait réussir seulement la composante écriture	(n = 16)	(n = 28)	(n = 188)
A réussi la composante écriture	-	79 %	83 %
N'a pas réussi la composante écriture	-	21 %	17 %

¹⁰ Les élèves bénéficiant d'adaptations sont des élèves ayant un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des « élèves en difficulté » par un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE et la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation.

Renseignements contextuels¹¹ pour les élèves admissibles antérieurement

Taux de réponses

Province		
Élèves admissibles	Questionnaires remplis	Taux de réponse
1 613	1 415	88 %

Utilisation de l'ordinateur

Pourcentage d'élèves admissibles antérieurement ayant indiqué :	Province		
	Tous (n = 1 415)	Filles (n = 588)	Garçons (n = 827)
avoir un ordinateur à la maison.	92 %	91 %	93 %
utiliser un ordinateur presque chaque jour pour faire les devoirs.	29 %	33 %	27 %

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage ayant indiqué lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs).	11 %	14 %	9 %
Pourcentage ayant indiqué lire les types de textes suivants en dehors des heures de classe la plupart du temps :			
• livres documentaires (p. ex., biographies)	14 %	14 %	14 %
• bandes dessinées	27 %	21 %	32 %
• sites Web, courrier électronique, clavardage	47 %	45 %	49 %
• lettres	32 %	46 %	22 %
• revues	42 %	50 %	37 %
• manuels, modes d'emploi	14 %	12 %	15 %
• journaux	37 %	35 %	39 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	26 %	38 %	17 %
• poésie, paroles de chansons	21 %	35 %	12 %
• lectures religieuses ou spirituelles	8 %	12 %	6 %
Pourcentage ayant indiqué écrire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	13 %	13 %	12 %
Pourcentage ayant indiqué écrire les types de textes suivants en dehors des heures de classe la plupart du temps :			
• messages électroniques, forums de clavardage	48 %	47 %	49 %
• lettres, journaux, journal intime	29 %	44 %	19 %
• notes, directives, modes d'emploi	22 %	24 %	21 %
• paroles de chansons, poèmes	22 %	30 %	16 %
• histoires, ouvrages de fiction	10 %	11 %	9 %
• textes reliés au travail	32 %	37 %	28 %

¹¹ Les pourcentages portent sur l'ensemble des élèves qui ont répondu au questionnaire qui fait partie du PIQÉ.